

Code de l'environnement et notamment l'article R.122-2
code de l'urbanisme notamment les articles L.422-1, L.422-2, R.421-1, R.423-32, R.423-57 et R.423-58

Enquête publique menée en application des articles L.123-1 et suivants, R.123-1
et suivants du code de l'environnement

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

ouvert à la mairie de LESCHEROUX

**du lundi 18 septembre 2023 à partir de 8h au vendredi 20 octobre 2023
jusqu'à 18h**

dans le cadre de l'enquête publique préalable à :

**la délivrance du permis de construire en vue de l'implantation d'une centrale
photovoltaïque composée d'une partie flottante et d'une partie terrestre, au lieu-dit
« Les Ettards » (site d'une ancienne gravière) sur la commune de LESCHEROUX**

Projet porté par la société TS039LESC, filiale de TRINASOLAR

En exécution de l'arrêté préfectoral en date du 30 juin 2023

Le commissaire-enquêteur, M. Gérard DEVERCHERE

soussigné, a ouvert le présent registre d'enquête publique destiné à recevoir **du lundi 18 septembre 2023 à partir de 8h au vendredi 20 octobre 2023 jusqu'à 18h**, les jours ouvrables (sauf jours fériés) et pendant les heures d'ouverture du secrétariat de la mairie de LESCHEROUX, les observations des personnes intéressées par la demande de la société TS039LESC, filiale de TRINASOLAR, en vue de l'implantation d'une centrale photovoltaïque composée d'une partie flottante et d'une partie terrestre, au lieu-dit « Les Ettards » (site d'une ancienne gravière) sur la commune de LESCHEROUX.

À LESCHEROUX, le 18 septembre 2023
Le commissaire-enquêteur,

Le Commissaire enquêteur
Gérard DEVERCHERE

cachet de la mairie

N°	NOM ET PRENOM	OBSERVATIONS
		1 ^{re} Permanence le 18 septembre de 8h à 14h.
		J'atteste que le dossier d'enquête mis à disposition du public est complet. Le Commissaire enquêteur Gérard DEVERCHERE
		2 ^{ème} permanence le 7 octobre de 9h à 12h.
		J'atteste que le dossier d'enquête mis à disposition du public est complet. Le Commissaire enquêteur Gérard DEVERCHERE
1	BOUILLOUX Pierrick	Le projet est une bonne idée pour les raisons suivantes : - le panneau flottant limite la perte d'eau par évaporation - Son rendement sera d'autant meilleur que la proximité avec l'eau limite la température des panneaux. - l'espace au l'étang laisse des zone d'étang et abrite pour les oiseaux venant s'y ressourcer

N°	NOM ET PRENOM	OBSERVATIONS
		<p>- Le centre de production se trouverait situé de manière pertinente avec un liaison vers Montrevel-en-Bresse; centre ainsi rapproché d'une possibilité de connexion physique avec la production d'hydrogène d'Etrey.</p>
		<p>Une crainte sur une perte de valeur supplémentaire de ce qui reste d'un patrimoine historique concernant l'ancienne chartreuse de Montrevel et sur ce site de son ancienne porte actuellement existante.</p>
		<p>Dans ce sens, un panneau d'indication et d'explication à partir de la voie verte ou la route de Montrevel avec des abords de cette route laissés verdoyants pour ce détour patrimonial serait la bienvenue. Ce site se situant sur la parcelle D523, directement à proximité de la centrale photovoltaïque en projet.</p>
		<p>- La conservation d'un abord végétalisé et arboré entre la centrale et la piste cyclable serait bienvenue.</p>

L'heure fixée pour la clôture de l'enquête publique étant arrivée,
Je soussigné M. Gérard DEVERCHERE, commissaire-enquêteur,

- a annexé au présent registre d'enquête observations reçues sur des feuilles
séparées, numérotées de à (1)

- a clos le présent registre d'enquête contenant :

~~1~~ - observations consignées et observations (1)
- ne contenant aucune observation (1)

à LESCHEROUX, le 20 octobre 2023
Le commissaire-enquêteur

~~Le Commissaire enquêteur
Gérard DEVERCHERE~~

cachet de la mairie

(1) Rayer la mention inutile

GD